

CONSEIL D'ADMINISTRATION EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR
Administration générale
Réunion du : 22 mars 2021
Rapporteur René MOLIN
Délibération 2021-01

Présents : 12	Votants : 19
----------------------	---------------------

Séance de 16h présidée par : M. René MOLIN de 16h présidée par : M. René MOLIN
Sont présents (12) : Mme BARTHOULOT, M. BONNET, Mme BOURGEOIS, Mme BUGADA, Mme CRETIN-MAITENAZ, M. GAGNOUX, M. LECOQ, Mme MONNIER, M. MOLIN, M. PECHINOT, Mme PELISSARD, M. PERNOT

Sont excusés (12) : Mme ALBERT MORETTI, M. CHANET, Mme COSSART, Mme DEPIERRE, M. FICHERE, Mme GALLOT, M. LEFEVRE, M. QUETEL, M. SCHWARZ, M. THOMAS, Mme TORCK, Mme WORONOFF

Donnent pouvoir (7) : M. CHANET et M. LEFEVRE à M. GAGNOUX, Mme COSSART et M. SCHWARZ à M. MOLIN, Mme DEPIERRE à Mme BUGADA, Mme GALLOT à Mme MONNIER, M. FICHERE à M. PECHINOT

Le quorum fixé à 12 est atteint.

Présents sans voix délibérative : M. BRUNIAUX, M. HUIDO, Mme MOREL, M. VIDAL
 Le quorum fixé à 12 est atteint.

1- Election du Président du Conseil d'Administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur

Comme les statuts de l'EPCC Terre de Louis Pasteur le prévoient, le Conseil d'administration doit élire en son sein son Président ou sa Présidente, à la majorité des deux tiers. Le ou la Président(e) est issu(e) des représentants du Département. Le ou la Président(e) est élu(e) par le Conseil d'administration en son sein, à la majorité des deux tiers, pour une durée de trois ans renouvelable, qui ne peut excéder, le cas échéant, celle de leur mandat électif.

Le mandat de Monsieur le Président René MOLIN est arrivé à échéance le 6 décembre 2020.

Au vu de l'article R1431 du code des collectivités, il convient de procéder à l'élection du ou de la Président(e) du Conseil d'administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur.

Il convient dans un second temps de procéder à l'élection du ou de la Vice-président(e) élu(e) parmi les représentants du Département.

Enfin, il convient d'élire parmi les 4 Vice-présidents, celui ou celle qui sera le ou la 1^{er(e)} Vice-président(e) du Conseil d'administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur étant précisé que seul celui-ci ou celle-ci dispose d'une existence légale permettant de remplacer le Président dans la plénitude de ses fonctions en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier.

Pour rappel, les membres du conseil d'administration sont les suivants

	Civilité	Prénom	NOM	Qualité	Collectivité
1	Madame	Pascale	COSSART	Secrétaire perpétuelle de l'Académie des sciences	Académie des sciences
1	Monsieur	Maxime	SCHWARTZ	Membre correspondant de l'Académie des sciences	Académie des sciences
1	Madame	Valérie	DEPIERRE	Maire d'Arbois	Arbois
1	Monsieur	Yves	LECOQ	Adjoint au Maire d'Arbois	Arbois
1	Monsieur	Dominique	BONNET	Président de la Communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura -	CCAPS
1	Madame	Catherine	BUGADA	Conseillère communautaire Communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura -	CCAPS
1	Madame	Françoise	BARTHOULOT	Conseillère départementale du canton de Dole 2	Département
1	Madame	Natacha	BOURGEOIS	Conseillère départementale du canton de Mont-sous-Vaudrey	Département
1	Madame	Maryvonne	CRETIN-MAITENAZ	Conseillère départementale du canton de Morez	Département
1	Monsieur	René	MOLIN	Conseiller départemental du canton d'Arbois	Département
1	Madame	Hélène	PELISSARD	Conseillère départementale du canton de St Amour	Département
1	Monsieur	Clément	PERNOT	Conseiller départemental du canton de Champagnole, président du Département du Jura	Département
1	Madame	Chantal	TORCK	Conseillère départementale du canton de Tavaux	Département
1	Monsieur	Jean-Baptiste	GAGNOUX	Maire de Dole	Dole

1	Monsieur	Jean-Philippe	LEFEVRE	Conseiller municipaldélégué de Dole	Dole
1	Monsieur	Jean-Pascal	FICHERE	Président de la Communauté d'agglomération du Grand Dole	Grand Dole
1	Monsieur	Jacques	PECHINOT	Vice-Président en charge du développement et du tourisme à la Communauté d'agglomération du Grand Dole,	Grand Dole
1	Madame	Nathalie	ALBERT-MORETTI	Rectricede l'Académie de Dijon	personnalité qualifiée
1	Madame	Macha	WORONOFF	Présidente de l'Université de Franche-Comté	personnalité qualifiée
1	Monsieur	Jean-François	CHANET	Recteur de l'Académie de Besançon	personnalité qualifiée
1	Monsieur	Simon	QUETEL	Directeur Régional Adjoint des Affaires culturelles	personnalité qualifiée
1	Monsieur	Vincent	THOMAS	Président de l'Université de Bourgogne	personnalité qualifiée
1	Madame	Marie	GALLOT	Représentante du personnel	Personnel
1	Madame	Nathalie	MONNIER	Représentante du personnel	Personnel

Il est procédé à un appel à candidature.

Election du Président

Après l'appel à candidature, une seule candidature est déposée par Monsieur René MOLIN.

A l'unanimité, le Conseil d'administration accepte de procéder au vote à main levée

Présents : 12	Votants : 19	
POUR : 18	CONTRE : 0	ABSTENTION : 1

M. René MOLIN est élu Président du Conseil d'administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur à la majorité.

Election du Vice-Président issu du Département

M. MOLIN, élu Président propose la candidature de Mme Natacha BOURGEOIS, pour les représentants du Département. A l'unanimité, le Conseil d'administration propose de procéder au vote à main levée pour l'élection de la Vice-présidente.

Le vote donne les résultats suivants :

Présents : 12	Votants : 19	
POUR : 18	CONTRE : 0	ABSTENTION : 1

Mme Natacha BOURGEOIS est élue Vice-présidente du Conseil d'administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur à la majorité.

Election du ou de la 1^{er} Vice- Président(e)

Monsieur MOLIN propose, comme cela est le cas depuis la création de l'EPCC, que ce soit la Vice-présidente issue du Département qui soit la première Vice-présidente, étant précisé que seul celle-ci dispose d'une existence légale lui permettant de remplacer le Président dans la plénitude de ses fonctions en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier. Monsieur MOLIN propose donc que Mme Natacha BOURGEOIS soit la 1^{ère} Vice-présidente du Conseil d'administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur. A la majorité, le Conseil d'administration propose de procéder au vote à main levée.


Le vote donne les résultats suivants :

Présents : 12	Votants : 19	
POUR : 18	CONTRE : 0	ABSTENTION : 1

Madame Natacha BOURGEOIS est élue première Vice-présidente du Conseil d'administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur à la majorité.

DELIBERATION N° 2021-01 du 22 mars 2021



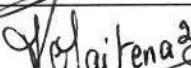


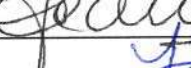







À

Délibération n° 2021-01 du 22 mars 2021	Le Président René MOLIN 
---	---

EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR
Feuille de présence - Conseil d'Administration du 22 mars 2021
Administrateurs en présentiel

Envoyé en préfecture le 30/03/2021
 Reçu en préfecture le 30/03/2021
 Affiché le 
 ID : 039-200045706-20210322-CA22032021DEL01-DE

ELECTION DU PRESIDENT

			10 12	6 7				
			pouvoir		PROCURATION A	POUVOIR n°1 DE	POUVOIR n°2 DE	EMARGEMENT
1	Madame	ALBERT-MORETTI	EXC					
2	Madame	BARTHOULOT	1					
3	Monsieur	BONNET	1					
4	Madame	BOURGEOIS	1					
5	Madame	BUGADA	1	1			Mme DEPIERRE	
6	Monsieur	CHANET	EXC			M. GAGNOUX		
7	Madame	COSSART	EXC					
8	Madame	CRETIN-MAITENAZ	1					
9	Madame	DEPIERRE	EXC		Mme BUGADA			
10	Monsieur	FICHERE	EXC		M PECHINOT			
11	Monsieur	GAGNOUX	1	1 2		M LEFEVRE	M CHANET	
12	Madame	GALLOT	EXC		Mme MONNIER			
13	Monsieur	LECOQ	1					
14	Monsieur	LEFEVRE	EXC		M. GAGNOUX			
15	Monsieur	MOLIN	1	2		Mme COSSART	M. SCHWARTZ	
16	Madame	MONNIER	1	1		Mme GALLOT		
17	Monsieur	PECHINOT	1	1		M. FICHERE		
18	Monsieur	PELISSARD	1					
19	Monsieur	PERNOT	1					
20	Monsieur	QUETEL	EXC					
21	Monsieur	SCHWARTZ	EXC					
22	Monsieur	THOMAS	EXC					
23	Madame	TORCK	EXC					
24	Madame	WORONOFF	EXC					